

**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS**

**ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**

**30 JUIN 2016**

## COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS

### ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

30 JUIN 2016

#### SOMMAIRE

	<b>Page</b>
Rapport de la direction	2
Rapport de l'auditeur indépendant	3
États financiers résumés	
État résumé des résultats	4
État résumé de l'excédent accumulé	5
État résumé de la situation financière	6
État résumé de la variation de la dette nette	7
État résumé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers résumés	9-22
Renseignements complémentaires aux états financiers résumés	23-27



## RAPPORT DE LA DIRECTION

---

Les états financiers de la Commission scolaire des Affluents portant la signature électronique **3 446 066 155** ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de la Commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil des commissaires surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière.

Les états financiers ont été audités par Gendron Ouellette Perreault CPA Inc., auditeurs indépendants nommés par la Commission scolaire, conformément aux Normes canadiennes d'audit. Le rapport des auditeurs indépendants qui accompagne les états financiers expose leurs responsabilités, la nature et l'étendue de leur audit et l'expression de leur opinion.

Centre administratif  
80, rue Jean-Baptiste Meilleur  
Repentigny (Québec) J6A 6C5  
Tél. : 450 492-9400  
Télec. : 450 492-3720

Service des  
ressources éducatives  
775, rue Saint-Louis  
Terrebonne (Québec) J6W 1J7  
Tél. : 450 492-9400  
Télec. : 450 492-3733

Service des  
ressources matérielles  
81, rue de Normandie  
Repentigny (Québec) J6A 7B3  
Tél. : 450 492-9400  
Télec. : 450 492-3728

[www.csaffluents.qc.ca](http://www.csaffluents.qc.ca)

Isabelle Gélinas  
Directrice générale

Anne Turcotte, CPA, CA, MBA  
Directrice  
Service des ressources financières

Repentigny, Québec  
Le 30 septembre 2016

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil des commissaires de la  
COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 30 juin 2016 et les états résumés des résultats, de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, sont tirés des états financiers audités de la Commission scolaire des Affluents pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 30 septembre 2016.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de la Commission scolaire des Affluents.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités sur la base des critères décrits dans la note 2.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Mission visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

### Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de la Commission scolaire des Affluents pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, sur la base des critères décrits dans la note 2.

*Gendron Ouellette Perreault CPA Inc.*

**GENDRON OUELLETTE PERREAUULT CPA INC.<sup>1</sup>**

Repentigny

Le 30 septembre 2016

---

<sup>1</sup> Par Stéphane Gendron, CPA auditeur, CGA

**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS**  
**ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**

**4**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Revenus</b>		
Subvention de fonctionnement du MEES (annexe A)	270 811 516	\$ 276 180 920 \$
Autres subventions et contributions (annexe B)	1 138 519	1 025 001
Taxe scolaire (annexe C)	79 636 136	75 646 483
Droits de scolarité et frais de scolarisation (annexe D)	1 400 519	1 032 933
Ventes de biens et services (annexe E)	29 585 458	29 936 232
Revenus divers (annexe F)	3 188 052	3 134 296
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 941 541	150 633
	<u>387 701 741</u>	<u>387 106 498</u>
<b>Charges</b>		
Activités d'enseignement et de formation (annexe G)	188 146 560	188 089 053
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (annexe G)	85 829 480	85 655 082
Services d'appoint (annexe G)	43 113 740	43 464 166
Activités administratives (annexe G)	16 383 120	16 894 378
Activités relatives aux biens meubles et immeubles (annexe G)	44 984 932	41 516 470
Activités connexes (annexe G)	10 391 479	11 524 582
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 203 453	(321 782)
Gain sur disposition d'immobilisation corporelle	-	(6 305)
	<u>390 052 764</u>	<u>386 815 644</u>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<u>(2 351 023) \$</u>	<u>290 854 \$</u>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS**  
**ÉTAT RÉSUMÉ DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**

**5**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
<b>Excédent accumulé au début</b>	28 569 964	\$	28 279 110	\$
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>(2 351 023)</u>		<u>290 854</u>	
<b>Excédent accumulé à la fin</b>	<u>26 218 941</u>	\$	<u>28 569 964</u>	\$


Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

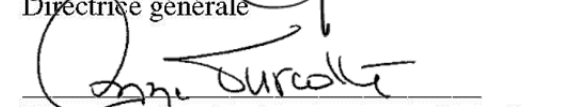
**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS**  
**ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**30 JUIN 2016**

**6**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
<b>Actifs financiers</b>				
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 3)	38 766 601	\$	37 554 129	\$
Subvention à recevoir - Financement (note 4)	46 281 496		47 776 088	
Taxe scolaire à recevoir	3 475 890		3 011 544	
Débiteurs (note 5)	2 940 723		3 864 957	
Stocks destinés à la revente	507 684		433 713	
	<u>91 972 394</u>		<u>92 640 431</u>	
<b>Passifs</b>				
Découvert bancaire	16 460		1 688 461	
Emprunts temporaires (note 6)	19 466 845		16 009 636	
Créditeurs et frais courus à payer (note 7)	52 323 521		41 683 579	
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 934 909		3 919 291	
Revenus perçus d'avance (note 8)	1 528 402		1 817 007	
Provision pour avantages sociaux (note 9)	16 428 407		15 224 954	
Dettes à long terme à la charge de la Commission scolaire (note 10)	11 128 266		12 714 809	
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 11)	282 162 747		271 686 056	
Passif au titre des sites contaminés	605 200		639 005	
Autres passifs (note 12)	1 030 366		1 458 613	
	<u>387 625 123</u>		<u>366 841 411</u>	
<b>Dettes nettes</b>	<u>(295 652 729)</u>		<u>(274 200 980)</u>	
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles (note 13)	320 238 879		301 138 193	
Stocks de fournitures	452 740		368 347	
Charges payées d'avance (note 14)	1 180 051		1 264 404	
	<u>321 871 670</u>		<u>302 770 944</u>	
<b>Excédent accumulé</b>	<u>26 218 941</u>	\$	<u>28 569 964</u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

  
 Directrice générale

  
 Directrice, Service des ressources financières

**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS**  
**ÉTAT RÉSUMÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**

7

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Dettes nettes au début</b>	(274 200 980) \$	(264 383 227) \$
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	(2 351 023)	290 854
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(39 221 632)	(29 504 847)
Produit de disposition d'immobilisation corporelle	-	7 100
Gain sur disposition d'immobilisation corporelle	-	(6 305)
Amortissement des immobilisations corporelles	20 120 946	19 620 725
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	(19 100 686)	(9 883 327)
<b>Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance</b>	(40)	(225 280)
<b>Augmentation de la dette nette</b>	(21 451 749)	(9 817 753)
<b>Dettes nettes à la fin</b>	<u>(295 652 729) \$</u>	<u>(274 200 980) \$</u>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.



**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS**  
**ÉTAT RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**

**8**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (déficit) de l'exercice	(2 351 023) \$	290 854 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 15)	<u>23 534 600</u>	<u>19 613 954</u>
	<u>21 183 577</u>	<u>19 904 808</u>
<b>Activité d'investissement en immobilisations</b>		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(32 081 243)	(27 253 516)
Produit de disposition d'immobilisation corporelle	<u>-</u>	<u>7 100</u>
	<u>(32 081 243)</u>	<u>(27 246 416)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Utilisation du fonds d'amortissement afférent aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	-	(4 420 000)
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	79 154 000	41 536 000
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(68 455 000)	(16 338 000)
Produits provenant de l'émission de dettes à la charge de la Commission scolaire	2 133 155	2 990 364
Remboursement de dettes à la charge de la Commission scolaire	(3 719 697)	(4 576 907)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	<u>3 457 209</u>	<u>(11 742 790)</u>
	<u>12 569 667</u>	<u>7 448 667</u>
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	1 672 001	107 059
<b>Insuffisance de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au début</b>	<u>(1 688 461)</u>	<u>(1 795 520)</u>
<b>Insuffisance de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin</b>	<u>(16 460) \$</u>	<u>(1 688 461) \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués du découvert bancaire.

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

## 1- Statut et nature des activités

La Commission scolaire des Affluents est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers résumés ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (Chapitre I-13.3). La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

## 2- États financiers résumés et principales méthodes comptables

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers audités complets préparés selon les Normes comptables canadienne pour le secteur public (NCSP) au 30 juin 2016 et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exigent de la direction qu'elle détermine les renseignements qui doivent figurer dans les états financiers résumés pour faire en sorte qu'ils concordent, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent un résumé fidèle des états financiers audités.

Aux fins de la préparation de ses états financiers résumés, la Commission scolaire utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Ces états financiers résumés ont été préparés par la direction d'après les critères suivants:

- (a) les renseignements contenus dans les états financiers résumés concordent avec les renseignements correspondants contenus dans les états financiers audités complets;
- (b) dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers résumés contiennent les renseignements qu'il est nécessaire de communiquer pour éviter de fausser ou de dissimuler des points communiqués dans les états financiers audités complets correspondants, y compris les notes complémentaires.

La direction a déterminé que les opérations entre apparentées avec les autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec, ne fournissent pas de renseignements supplémentaires utiles et, par conséquent, ne les a pas présentées distinctement dans les états financiers résumés.

## 2- Principales méthodes comptables (suite)

### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers résumés de la Commission scolaire, par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers résumés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de l'exercice visé par les états financiers résumés. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour régime rétrospectifs de la CNESST, la provision pour créances douteuses et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### **Revenus**

#### *Subventions et contributions reportées*

Les revenus de subventions du MEES sont constatés dans l'exercice où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice.

#### *Taxe scolaire*

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

#### *Ventes de biens et services et revenus divers*

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

### **Charges**

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

### **Instruments financiers**

Selon la norme comptable canadienne pour le secteur public SP-3450 Instruments financiers, les instruments financiers dérivés et les placements de portefeuille composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif doivent être évalués à leur juste valeur. La variation de l'exercice des justes valeurs de ces instruments financiers engendre des gains et pertes non réalisés qui doivent être présentés à l'état des gains et des pertes de réévaluation, jusqu'à leur décomptabilisation par extinction ou par revente.

## 2- Principales méthodes comptables (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, le MEES détermine le format du rapport financier applicable aux commissions scolaires. Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016, le Ministère a convenu de ne pas inclure cet état financier puisqu'il estime peu ou non probable qu'une commission scolaire détienne des instruments financiers devant être évalués à la juste valeur considérant les limitations imposées par la Loi sur l'instruction publique en ce sens.

La Commission scolaire ne détient pas au 30 juin 2016 et n'a pas détenu au cours de la période d'instruments financiers devant être évalués à la juste valeur et par conséquent, il n'y a pas de gain ou de perte de réévaluation.

### **Actifs financiers**

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

#### *Débiteurs*

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation annuelle de cette provision est constatée aux résultats du poste "Activités connexes".

#### *Stocks destinés à la revente*

Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

#### *Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention*

Le Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est comptabilisé au montant versé pour l'exercice par le MEES pour atteindre le montant de capital à payer à l'échéance.

### **Passifs**

#### *Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles*

Les contributions reçues relativement aux acquisitions d'immobilisations corporelles amortissables sont reportées et virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes durées que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

## 2- Principales méthodes comptables (suite)

### *Revenus perçus d'avance*

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus perçus d'avance au passif.

Des revenus peuvent être comptabilisés à ce titre s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes:

- Une clause de finalité qui ne laisse à la Commission scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à la Commission scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'exercice ou aux exercices dans lesquels les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions de transfert telles que le remboursement des ressources transférées.

À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives, les revenus de subventions versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

### *Régime de retraite*

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers résumés.

### *Provision pour avantages sociaux*

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnées par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats.

### *Dettes à long terme*

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

## 2- Principales méthodes comptables (suite)

### *Passif au titre des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sont comptabilisées lorsqu'il est probable que la Commission scolaire en assumera la responsabilité dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. La Commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

### **Actifs non financiers**

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes:

	<b>Périodes</b>
Aménagements de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	35 à 50 ans
Améliorations locatives (selon la durée du bail)	3 à 10 ans
Améliorations et transformations majeures	25, 30 et 40 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement spécialisé relié à l'éducation	10 et 20 ans
Développement informatique	5 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les oeuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les revenus reportés sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

## 2- Principales méthodes comptables (suite)

### *Immobilisations corporelles (suite)*

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de contributions reportées et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations corporelles concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont constatées aux revenus dans l'exercice d'acquisition.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur et la dépréciation doit être constatée aux résultats du poste "Activités relatives aux biens meubles et immeubles". Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

### *Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

### *Charges payées d'avance*

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

## 3- Subvention de fonctionnement à recevoir

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Subvention de fonctionnement - Jeunes, adultes, FP et péréquation	25 318 999	\$	23 298 787	\$
Subvention - Service de la dette	1 333 310		1 350 292	
Subvention pour le transport scolaire	(713 186)		110 263	
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (FDMT)	255 703		253 598	
Comptes à recevoir - Remboursement des dépenses liées aux sites contaminés	32 603		321	
Autres subventions	-		1 696	
Subvention - financement (Avantages sociaux)	<u>12 539 172</u>		<u>12 539 172</u>	
	<u>38 766 601</u>	\$	<u>37 554 129</u>	\$

**4- Subvention à recevoir - Financement**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Financement - Immobilisations mises en service avant le 1er juillet 2008	(1 023 234)	\$	5 903 492	\$
Financement - Immobilisations mises en service après le 30 juin 2008	46 699 530		41 233 591	
Financement - Passif au titre des sites contaminés	605 200		639 005	
	<u>46 281 496</u>	\$	<u>47 776 088</u>	\$

**5- Débiteurs**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité	1 717	\$	576	\$
Autres comptes à recevoir des usagers	669 834		594 176	
Congés sabbatiques	124 156		257 682	
Avances à des employés de la Commission scolaire	1 379		65 817	
Taxes à la consommation à recevoir	1 186 335		1 111 600	
Autres ventes de biens et services	1 238 069		2 135 947	
Provision pour créances douteuses	(280 767)		(300 841)	
	<u>2 940 723</u>	\$	<u>3 864 957</u>	\$

**6- Emprunts temporaires**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Acceptations bancaires	19 466 845	\$	16 009 636	\$

**Marge de crédit et acceptations bancaires**

La Commission scolaire dispose d'une marge de crédit autorisée de 7 000 000 \$, portant intérêt au taux de base du Mouvement Desjardins et renouvelable le 30 juin 2017.

Elle dispose également d'acceptations bancaires de la Caisse Centrale Desjardins, au taux de base majoré de 0,3 %, échéants le 7 juillet 2016, garanties par le MEES.

Les acceptations bancaires sont autorisées mensuellement par le MEES.

Au 30 juin 2016, le maximum d'emprunt permis par le MEES est de 185 994 848 \$.



**7- Crédoiteurs et frais courus à payer**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	37 081 365	\$	29 447 227	\$
Fournisseurs	5 233 691		4 746 737	
Comptes à payer et retenues sur contrats - Immobilisations	7 140 389		2 251 332	
Taxes à la consommation à payer	-		674 313	
Retenues sur contrats - Fonctionnement	-		1 523 561	
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	983 492		1 119 488	
Congés sabbatiques	1 573 650		1 466 711	
Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	310 934		454 210	
	<u>52 323 521</u>	\$	<u>41 683 579</u>	\$

**8- Revenus perçus d'avance**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Droits de scolarité perçus d'avance	357 782	\$	337 443	\$
Revenus perçus d'avance des usagers	1 105 743		1 383 112	
Revenus perçus d'avance - autres que des usagers	64 877		96 452	
	<u>1 528 402</u>	\$	<u>1 817 007</u>	\$

**9- Provision pour avantages sociaux**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Congés de maladie (incluant contributions de l'employeur)	4 435 572	\$	4 276 107	\$
Vacances (incluant contributions de l'employeur)	9 740 671		9 320 415	
Heures supplémentaires accumulées (incluant contributions de l'employeur)	791 025		852 502	
Assurance-traitement (incluant contributions de l'employeur)	1 407 353		761 380	
Autres congés sociaux (incluant contributions de l'employeur)	53 786		14 550	
	<u>16 428 407</u>	\$	<u>15 224 954</u>	\$

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Ce programme permet à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées.

**9- Provision pour avantages sociaux (suite)**

La variation des banques de congé de maladie, de vacances, d'heures supplémentaires accumulées, d'assurance-traitement et autres congés sociaux pour l'exercice en cours, représente une augmentation de 1 203 453 \$ (diminution de 321 782 \$ en 2015) incluant les contributions de l'employeur. Cette somme est présentée en augmentation des charges correspondantes.

**10- Dettes à long terme à la charge de la Commission scolaire**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>
Emprunt à long terme, intérêts calculés selon les taux des acceptations bancaires sur le marché monétaire, renouvelables le 7 juillet 2016 et échéant le 1er décembre 2018	2 133 155	\$	2 990 364
Billet à terme au taux d'intérêt de 3,993 % annuel, remboursable par versements mensuels, échéant le 30 octobre 2028	<u>8 995 111</u>		<u>9 724 445</u>
	<u>11 128 266</u>	\$	<u>12 714 809</u>

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme à la charge de la Commission scolaire au cours des cinq prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants:

2017	1 586 542	\$
2018	1 586 542	\$
2019	1 148 069	\$
2020	729 333	\$
2021	729 333	\$

**11- Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>
Billets, aux taux d'intérêts variant de 0,678 % à 4,94 %, dont l'échéance varie de septembre 2016 à juin 2034	283 283 000	\$	272 584 000
Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	<u>(1 120 253)</u>		<u>(897 944)</u>
	<u>282 162 747</u>	\$	<u>271 686 056</u>

30 JUIN 2016

**11- Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)**

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants:

2017	19 497 000	\$
2018	52 629 000	\$
2019	72 078 000	\$
2020	45 081 000	\$
2021	10 571 000	\$

**12- Autres passifs**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST	-	\$	444 293	\$
Comptes à fin déterminée (Fonds à destination spéciale)	1 030 366		1 014 320	
	<u>1 030 366</u>	\$	<u>1 458 613</u>	\$

**13- Immobilisations corporelles**

	<u>2016</u>			<u>2015</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrains	12 105 408	-	12 105 408	10 217 335
Aménagements	10 273 965	2 134 754	8 139 211	6 818 274
Bâtiments et améliorations locatives	427 118 133	235 238 878	191 879 255	186 771 066
Améliorations et transformations majeures	97 846 576	11 764 922	86 081 654	75 305 454
Matériel et équipement	37 834 653	19 766 040	18 068 613	18 229 138
Équipement spécialisé relié à l'éducation	4 717 841	1 812 338	2 905 503	2 725 725
Développement informatique	2 535 535	1 476 300	1 059 235	1 071 201
	<u>592 432 111</u>	<u>272 193 232</u>	<u>320 238 879</u>	<u>301 138 193</u>

30 JUIN 2016

**13- Immobilisations corporelles (suite)**

Au cours de l'exercice, la Commission scolaire a procédé à la radiation d'une partie du matériel et de l'équipement dont la valeur comptable nette était nulle. Cette radiation a eu pour effet de réduire le coût et l'amortissement cumulé de 8 016 546 \$ (9 851 112 \$ au 30 juin 2015).

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles en cours de construction et de développement pour un montant de 57 329 067 \$ (55 426 902 \$ au 30 juin 2015) dont: 36 732 042 \$ (43 198 804 \$ au 30 juin 2015) pour des bâtiments, 18 040 880 \$ (10 880 254 \$ au 30 juin 2015) pour des améliorations majeures aux bâtiments, 2 059 254 \$ (1 080 950 \$ au 30 juin 2015) pour des aménagements et 496 891 \$ (266 894 \$ au 30 juin 2015) pour du développement informatique. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice, un terrain pour un montant de 1 743 000 \$ a été acquis par donation.

Au cours de l'exercice, la Commission scolaire a investi un montant de 131 877 \$ (152 052 \$ au 30 juin 2015) en oeuvres d'art.

Au 30 juin 2016, le poste "Créditeurs et frais courus à payer" inclut un montant de 7 140 389 \$ (2 251 332 \$ au 30 juin 2015) afférent à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

**14- Charges payées d'avance**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>
Charges imputables aux prochains exercices	609 045	\$	566 508
Droit d'utilisation d'un réseau de télécommunication	571 006		697 896
	<u>1 180 051</u>	\$	<u>1 264 404</u>

**15- Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>
Créances douteuses	20 074	\$	(42 815)
Provision pour avantages sociaux	1 203 453		(321 782)
Stocks de fournitures et charges payés d'avance	(40)		(225 280)
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(1 941 541)		(150 633)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	221 525		226 683
Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	20 120 945		19 620 725
Gain sur disposition d'immobilisation corporelle	-		(6 305)
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	<u>3 910 184</u>		<u>513 361</u>
	<u>23 534 600</u>	\$	<u>19 613 954</u>

30 JUIN 2016

---

## 16- Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles de la Commission scolaire au 30 juin 2016 s'élèvent à 55 851 410 \$ (60 455 065 \$ au 30 juin 2015), échéants entre 2016 et 2025 et comprennent ce qui suit:

- Un montant de 16 149 067 \$ (36 960 881 \$ au 30 juin 2015) pour des contrats de transport scolaire, échéant en 2017;
- Un montant de 31 068 183 \$ (13 600 958 \$ au 30 juin 2015) pour des contrats d'achats de biens, de construction et de rénovation d'établissements et d'aménagements de terrains à être réalisés en 2017;
- Un montant de 6 319 084 \$ (7 630 058 \$ au 30 juin 2015) pour des contrats de location de locaux, échéants entre 2017 et 2025;
- Un montant de 669 144 \$ (1 223 501 \$ au 30 juin 2015) pour des contrats de location de matériel de bureau, échéants en 2018;
- Un montant de 1 615 932 \$ (1 039 667 \$ au 30 juin 2015) pour des contrats de coupe de gazon, de rebuts, de téléphonie cellulaire et de divers services, échéants entre 2016 et 2019.

Les paiements minimums exigibles sur les obligations contractuelles au cours des cinq prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants:

2017	50 082 203	\$
2018	2 150 831	\$
2019	1 565 028	\$
2020	691 237	\$
2021	679 069	\$

## 17- Éventualités

### Griefs, réclamations en dommages et intérêts

Au 30 juin 2016, la Commission scolaire a en suspens des réclamations dont plusieurs sont non quantifiables. Les réclamations quantifiables représentent un montant de 766 515 \$ (711 122 \$ au 30 juin 2015) et consistent en des griefs et des réclamations en dommages et intérêts. Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 1 248 648 \$ (1 254 798 \$ au 30 juin 2015) a été inscrite aux états financiers résumés. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée au surplus (ou déficit) de l'exercice alors en cours. Le dénouement de certains de ces litiges étant incertain, la perte éventuelle que la Commission scolaire pourrait devoir assumer ne peut être déterminée.

## 18- Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlées directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers résumés.

## 19- Gestion des risques et instruments financiers

### Politique de gestion des risques

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2016.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation, et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente son exposition maximale au risque de crédit.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créanciers et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de la Commission scolaire au 30 juin 2016 se détaillent comme suit :

**19- Gestion des risques et instruments financiers (suite)**

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	19 466 845 \$				19 466 845 \$
Créditeurs et frais courus à payer	52 323 521 \$				52 323 521 \$
Dettes à long terme	21 083 542 \$	127 441 611 \$	57 110 666 \$	88 775 447 \$	294 411 266 \$
Provision pour avantages sociaux	15 021 053 \$	1 407 353 \$			16 428 406 \$

Afin de réduire son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts, les acceptations bancaires et les emprunts à long terme. L'instrument financier à taux variable est la marge de crédit. Au 30 juin 2016, le solde de la marge de crédit est nul.

Étant donné que la Commission scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS****EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016****23**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>
<b>Annexe A - Subvention de fonctionnement du MEES</b>			
Subvention de fonctionnement - Jeunes-Adultes-FP	235 837 702	\$	234 569 860
Subvention de péréquation	-		6 246 860
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente	1 717 937		2 155 971
Subvention pour le service de la dette	27 428 905		22 682 230
Honoraires annuels du fiduciaire	-		641
Subvention - Financement	(1 460 787)		3 271 470
Subvention pour le transport scolaire	7 265 893		7 156 870
Autres subventions du Ministère	21 866		97 018
	<u>270 811 516</u>	\$	<u>276 180 920</u>

**Annexe B - Autres subventions et contributions**

Subvention du MTESS (FDMT) - Formation professionnelle	430 883	\$	363 713
Subvention du MTESS (FDMT) - Formation générale des adultes	569 118		601 475
Subventions du gouvernement provincial	113 043		38 694
Subventions du gouvernement fédéral	25 475		21 119
	<u>1 138 519</u>	\$	<u>1 025 001</u>

**Annexe C - Taxe scolaire**

Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	94 889	\$	91 134
Taxe scolaire - année courante	79 229 493		75 404 913
Taxe scolaire - années antérieures	311 754		150 436
	<u>79 636 136</u>	\$	<u>75 646 483</u>



**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS****EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016****24**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
<b>Annexe D - Droits de scolarité et frais de scolarisation</b>				
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec (sans entente)	82 308	\$	49 369	\$
Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	272 080		310 643	
Revenus - Cours en formation professionnelle	<u>1 046 131</u>		<u>672 921</u>	
	<u>1 400 519</u>	\$	<u>1 032 933</u>	\$
<b>Annexe E - Ventes de biens et services</b>				
Fournitures et matériel scolaire	3 397 668	\$	3 605 124	\$
Surveillance et transport du midi	1 424 901		1 431 509	
Service de garde	17 845 187		16 536 771	
Autres activités chargées aux usagers	5 598 147		6 481 523	
Autres ventes de biens et de services	<u>1 319 555</u>		<u>1 881 305</u>	
	<u>29 585 458</u>	\$	<u>29 936 232</u>	\$
<b>Annexe F - Revenus divers</b>				
Intérêts, pénalités et frais de retard	800 439	\$	720 012	\$
Location d'immeubles ou de biens meubles	919 562		900 626	
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	1 467 802		1 513 818	
Publicité et commandites	650		-	
Subvention - Financement (Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation)	<u>(401)</u>		<u>(160)</u>	
	<u>3 188 052</u>	\$	<u>3 134 296</u>	\$

**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**

**25**

**Annexe G - Charges par activité**

	<b>Rémunération et contributions de l'employeur</b>	<b>Autres charges</b>	<b>2016 Total</b>	<b>2015</b>
<b>Enseignement et formation</b>				
Éducation préscolaire	12 593 183 \$	155 316 \$	12 748 499 \$	13 362 702 \$
Enseignement primaire	80 353 679	962 685	81 316 364	78 000 309
Enseignement secondaire général	52 489 045	1 830 296	54 319 341	55 882 293
Formation professionnelle	9 761 414	2 008 709	11 770 123	12 358 997
Enseignement particulier	20 180 893	258 065	20 438 958	21 106 399
Formation générale des adultes	7 191 682	361 593	7 553 275	7 378 353
	<u>182 569 896</u>	<u>5 576 664</u>	<u>188 146 560</u>	<u>188 089 053</u>
<b>Soutien à l'enseignement et à la formation</b>				
Gestion des écoles et des centres	25 033 829	2 276 291	27 310 120	26 769 032
Moyens d'enseignement	3 538 194	681 713	4 219 907	4 500 655
Services complémentaires	32 073 005	380 188	32 453 193	31 839 662
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	11 608 989	215 660	11 824 649	11 361 588
Animation et développement pédagogique	3 266 038	49 625	3 315 663	3 263 149
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	727 411	430 042	1 157 453	1 262 821
Activités sportives, culturelles et sociales	659 448	4 889 047	5 548 495	6 658 175
	<u>76 906 914</u>	<u>8 922 566</u>	<u>85 829 480</u>	<u>85 655 082</u>
<b>Services d'appoint</b>				
Hébergement des élèves	-	21 150	21 150	23 025
Transport scolaire	-	20 417 446	20 417 446	20 270 045
Services de garde	21 086 092	1 589 052	22 675 144	23 171 096
	<u>21 086 092</u>	<u>22 027 648</u>	<u>43 113 740</u>	<u>43 464 166</u>

**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**

26

**Annexe G - Charges par activité (suite)**

	<b>Rémunération et contributions de l'employeur</b>	<b>Autres charges</b>	<b>2016 Total</b>	<b>2015</b>
<b>Activités administratives</b>				
Conseil des commissaires et comités	214 851	49 470	264 321	544 167
Gestion	10 422 755	1 006 683	11 429 438	11 505 657
Services corporatifs	1 941 777	2 648 936	4 590 713	4 733 031
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	7 246	91 402	98 648	111 523
	<u>12 586 629</u>	<u>3 796 491</u>	<u>16 383 120</u>	<u>16 894 378</u>
<b>Activités relatives aux biens meubles et immeubles</b>				
Entretien et amortissement des biens meubles	48 678	8 952 102	9 000 780	8 977 934
Conservation et amortissement des biens immeubles	1 661 719	17 169 621	18 831 340	15 764 766
Entretien ménager	6 929 842	986 201	7 916 043	7 844 662
Consommation énergétique	-	5 973 262	5 973 262	6 171 343
Location d'immeubles	-	2 203 125	2 203 125	1 919 456
Protection et sécurité	-	117 568	117 568	151 137
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	-	131 878	131 878	152 052
Amélioration, transformation et rénovations majeures non capitalisables	73 993	741 088	815 081	525 931
Systèmes d'information et de télécommunications non capitalisables	(4 145)	-	(4 145)	9 189
	<u>8 710 087</u>	<u>36 274 845</u>	<u>44 984 932</u>	<u>41 516 470</u>

**COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS****EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016****27****Annexe G - Charges par activité (suite)**

	<b>Rémunération et contributions de l'employeur</b>	<b>Autres charges</b>	<b>2016 Total</b>	<b>2015</b>
<b>Activités connexes</b>				
Financement	-	7 775 258	7 775 258	9 078 151
Projets spéciaux	122 725	304 306	427 031	1 013 464
Rétroactivité	1 083 809	-	1 083 809	183 391
Droits de scolarité et ententes	-	537 923	537 923	539 822
Sécurité d'emploi	324 556	1 643	326 199	417 621
Variation des provisions	-	94 893	94 893	128 168
Prêts de services	132 885	12 278	145 163	73 348
Autres activités connexes	-	1 203	1 203	90 617
	<u>1 663 975</u>	<u>8 727 504</u>	<u>10 391 479</u>	<u>11 524 582</u>